

Compétition Régionale Individuelle
Critérium, Fédéral, Nationale
Compétition Régionale Equipe
Division Critérium
Villefranche de Rouergue les 6 et 7 mars 2010

Responsable des juges : **Fanny CHAUTAN**
Représentant régional : **Marin BERNUSSOU**
Responsable technique de la compétition : **Nathalie NIETO**
Effectif prévisionnel : 219 individuelles – 28 équipes

JURY CLUB

PRESENTATION D'UN JUGE NIVEAU 1 MINIMUM POUR LES CRITERIUM.
PRESENTATION D'UN JUGE NIVEAU 2 MINIMUM POUR LES FEDERALES.
PRESENTATION D'UN JUGE NIVEAU 3 CATEGORIE 2 POUR LES NATIONALES.

DECLARATION DES FORFAITS

Pour les individuelles, tout forfait non déclaré par écrit au Comité des Pyrénées au moins 10 jours avant la compétition (jeudi 25 février 2010 au plus tard, cachet de la poste faisant foi), entraînera une amende de 15,50 € par gymnaste sauf si présentation d'un certificat médical AU PLUS TARD le jour de la compétition.
Pour les Division Critérium, tout forfait non déclaré par écrit au Comité des Pyrénées au moins 10 jours avant la compétition (jeudi 25 février 2010 au plus tard, cachet de la poste faisant foi), entraînera une amende de 76,22 € par équipe sauf si présentation d'un certificat médical AU PLUS TARD le jour de la compétition.
DANS TOUS LES CAS, LES FRAIS D'ENGAGEMENTS NE SERONT PAS REMBOURSES AUX CLUBS SELECTIONNES A CETTE COMPETITION REGIONALE.
Lors de la déclaration de forfait 10 jours avant la compétition, si vous n'avez qu'une seule équipe engagée ou une seule individuelle dans cette catégorie vous serez exempté de la présentation d'un juge de club, par contre si le délai n'est pas respecté vous devrez fournir le juge de club prévu dans l'organigramme. Si vous rencontrez ce type de situation, pensez à contacter Fanny CHAUTAN responsable régional des juges pour cette compétition.
Enfin, si vous rencontrez des problèmes pour fournir les juges demandés, pensez à également contacter Fanny CHAUTAN par mail **fannychautan@hotmail.com** pour signifier l'absence de votre juge.
En fonction des absences, le jury pourra ainsi être réorganisé si besoin et les juges prévenus avant la compétition, pour une meilleure préparation.
BIEN ENTENDU L'AMENDE POUR ABSENCE DE JUGE SERA APPLIQUEE.
NOUS COMPTONS SUR UNE GRANDE IMPLICATION DE VOTRE PART POUR TROUVER DANS NOS CLUBS REGIONAUX LES JUGES POUVANT REMPLIR LES NIVEAUX REQUIS DEMANDES.

RAPPEL : Règlements Techniques FFG – Brochure Technique Nationale Générale 2009/2010 pages 8 à 10 et Règlements Techniques FFG – Brochure Technique Nationale Gymnastique Artistique Masculine et Féminine 2009/2010 page 15).

Absence de juge : Si le club ne peut présenter de juge,

- il trouve lui même un juge licencié de son département : **il ne paye pas d'amende,**
- il trouve lui-même un juge licencié dans un autre département : il paye une amende de **75 Euros,**
- il ne trouve pas de juge : il paye une amende de **152,45 Euros.**

Dans les trois cas, le club a obligation de prévenir la responsable des juges de la compétition par mail : fannychautan@hotmail.com le plus tôt possible car l'absence de juge engendre une perturbation du déroulement initialement prévu.

REGLEMENTATION SPECIFIQUE CONCERNANT LES JUGES : (Cf. Brochure Technique Nationale générale page 10, Brochure Technique Nationale GA p 14 et réglementation régionale).

Tenue : pantalon ou jupe (bleu ou noir), chemisier ou tee-shirt blanc. **EN CAS DE TENUE INCORRECTE, LE JUGE RECEVRA UNE AMENDE DE 10€.**

Licence : le juge doit présenter sa licence à la responsable des juges le jour de la compétition. Toute absence de licence entraînera une amende de **8€** et la nécessité de rédiger une attestation sur l'honneur. La photo est obligatoire. Une fausse déclaration de licence engendre une amende de **153€.**

Carnet de juges : le juge doit présenter son carnet à la responsable des juges le jour de la compétition. La photo ainsi que la fiche cartonnée présentant les niveaux de qualification et les éventuels recyclages sont obligatoires (la fiche cartonnée uniquement avec les anciens carnets). Toute absence de carnet convenablement renseigné entraînera une amende de **10€.**

Présence à la réunion des juges : en cas d'absence ou de retard à la réunion des juges, le juge ne pourra pas officier et l'amende sera appliquée au club pour absence de juges.

Le juge doit également être en possession des documents de référence ainsi que des fiches de CTS.

| Samedi 6 mars 2010 – Plateau A – Division Critérium et Critérium Benjamine | | | | |
|---|-------------------------------------|--|---|--|
| Réunion des juges : 8h00 | | | Jugement de 9h à 16h30 - 4 tours | |
| | Saut de Cheval | Barres | Poutre | Sol |
| JUGES EXPERTS | CEBE Véronique | CEZAC Vanessa | RAYMOND Mylène | BATS Bernard |
| JUGES CLUB Niveau 1 minimum requis | LA TOUR DU CRIEU – 09 ASEAT - 31 | RODEZ – 12 FOIX – 09 ST GAUDINOIS - 31 | FIGEAC – 46 MURET – 31 COLOMIERS - 31 | CONDOM – 31 AUZEVILLE – 31 GRAULHET 81 |

Samedi 6 mars 2010 - Plateau B - Division Critérium et Critérium Minime

| | | | | |
|---|----------------------------------|---------------------------------------|-------------------------|------------------------------|
| Réunion des juges : 8h00 | | Jugement de 10h45 à 16h30 - 3 tours | | |
| | Saut de Cheval | Barres | Poutre | Sol |
| JUGES EXPERTS | RIEU Camille | MARTINEZ-FAU Mathilde | ARLIGUIE Muriel | CHAUBELL Josette |
| JUGES CLUB Niveau 1 minimum requis | CONDOM - 32 ST GAUDINOIS - 31 | ST JEAN - 31 LA TOUR DU CRIEU - 09 | PAMIER - 09 AEB - 31 | ASEAT - 31 COLOMIERS - 31 |

Samedi 6 mars 2010 - NATIONALES

| | | | | |
|---|-------------------------------|-----------------------------------|--|-------------------------|
| Réunion des juges : 16h50 | | Jugement de 18h45 à 22h - 2 tours | | |
| | Saut de Cheval | Barres | Poutre | Sol |
| JUGES EXPERTS | CEBE Véronique | CEZAC Vanessa | RAYMOND Mylène | BATS Bernard |
| | MARTINEZ-FAU Mathilde | RIEU Camille | ARLIGUIE Muriel | CHAUBELL Josette |
| JUGES CLUB Niveau 3 Catégorie 2 minimum requis | LOURDES - 65 GRAULHET - 81 | RODEZ - 12 COLOMIERS - 31 | CONDOM - 32 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE - 12 | AEB - 31 MILLAU - 12 |

Dimanche 7 mars 2010 - FEDERALES

| | | | | |
|---|--|---|---|---|
| Réunion des juges : 9h00 | | Jugement de 10h à 16h30 - 3 tours | | |
| | Saut de Cheval | Barres | Poutre | Sol |
| JUGES EXPERTS | CEZAC Vanessa | MARTINEZ-FAU Mathilde | ARLIGUIE Muriel | CHAUBELL Josette |
| JUGES CLUB Niveau 2 minimum requis | MILLAU - 12 COLOMIERS - 31 FIGEAC - 46 | CONDOM - 32 AEB - 31 DECAZEVILLE - 12 | LOURDES - 65 AUZEVILLE - 31 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE - 12 | RODEZ - 12 VOM - 82 GRAULHET - 81 |